



UNION INTERPARLEMENTAIRE  
124<sup>ème</sup> Assemblée et réunions connexes  
Panama, 15 – 20 avril 2011



Première Commission permanente  
Paix et sécurité internationale

C-I/124/DR-am  
1<sup>er</sup> avril 2011

**METTRE EN PLACE UN CADRE LEGISLATIF PROPRE A PREVENIR LA VIOLENCE  
ELECTORALE, A AMELIORER LE SUIVI DES ELECTIONS ET A ASSURER  
UNE TRANSITION POLITIQUE SANS HEURT**

***Amendements à l'avant-projet de résolution révisé présentés  
dans les délais statutaires par les délégations de l'Allemagne, du Canada, de la France,  
de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Italie, du Japon, du Maroc, de la Suède, du Venezuela  
et du Parlement latino-américain***

**PREAMBULE**

Alinéa 1

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) *rappelant* la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples qui, entre autres, disposent que tout citoyen, **sans distinction de sexe, de religion et de race**, a le droit de prendre part à la conduite des affaires publiques directement ou par l'intermédiaire de représentants librement choisis et que la volonté du peuple doit **être représentée et** s'exprimer au moyen d'élections libres et régulières de manière à constituer la base d'une autorité de gouvernement légitime et crédible,

*(Indonésie)*

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) *rappelant* la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples qui, entre autres, disposent que tout citoyen a le droit de prendre part à la conduite des affaires publiques directement ou par l'intermédiaire de représentants librement choisis **par un vote**, et que la volonté du peuple doit s'exprimer au moyen d'élections libres, et régulières **universelles, au scrutin secret et directes dans le plein exercice de la souveraineté**, de manière à constituer la base d'une autorité de gouvernement légitime et crédible,

*(Venezuela)*

Alinéa 2

Modifier l'alinéa existant comme suit :

(2) *sachant* que des élections libres et régulières, comme ~~moyen~~ **condition primordiale** de **toute** transmission pacifique du pouvoir, sont la pierre angulaire de la pratique démocratique,

*(Maroc)*

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) sachant que des élections libres, ~~et régulières~~ **universelles, au scrutin secret et directes**, comme moyen de transmission pacifique du pouvoir, sont la pierre angulaire de la pratique démocratique,

(Venezuela)

#### Alinéa 3

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) consciente que la transmission sans heurt du pouvoir suppose le respect de l'état de droit, la transparence des institutions politiques et électorales, une société civile forte et des médias libres, en plus d'une ~~citoyenneté~~ **participation active des citoyens**,

(Parlement latino-américain)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) consciente que la transmission sans heurt du pouvoir suppose le respect de l'état de droit, la transparence des institutions politiques et électorales, ~~une société civile forte~~ et des médias libres **et impartiaux**, en plus d'une ~~citoyenneté active~~ **participation large et ouverte du peuple à travers toutes ses formes et groupements**,

(Venezuela)

#### Alinéa 4

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) considérant que les différents pays se situent à des stades différents dans l'enracinement de la démocratie et que tous les pays doivent veiller à ~~instituer des cadres électoraux~~ **établir des lois** assurant des conditions optimales pour la tenue d'élections libres et régulières,

(Maroc)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) considérant que les différents pays se situent à des stades différents dans l'enracinement de la démocratie et que tous les pays doivent veiller à instituer ~~des leurs propres~~ **leurs propres** cadres électoraux assurant des conditions optimales pour la tenue d'élections libres ~~et régulières~~ **universelles, directes et au scrutin secret**,

(Venezuela)

#### Alinéa 5

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) faisant observer qu'un cadre électoral efficace doit remplir une série de conditions fondamentales : tenue périodique d'élections libres et régulières, principe de la compétition électorale, égalité d'accès aux moyens publics pour tous les partis politiques, droit de vote généralisé, processus fiable d'inscription des électeurs, ~~et~~ instance chargée des élections qui soit efficace, indépendante et impartiale, **et système et mécanisme efficaces de règlement rapide des différends**,

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *faisant observer* qu'un cadre électoral efficace doit remplir une série de conditions fondamentales : tenue périodique d'élections libres et régulières, **principe du scrutin secret**, principe de la compétition électorale, égalité d'accès aux moyens publics pour tous les partis politiques, droit de vote généralisé, processus fiable d'inscription des électeurs, et instance chargée des élections qui soit efficace, indépendante et impartiale;

(Italie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) ~~*faisant observer*~~ **soulignant** qu'un cadre électoral efficace doit remplir une série de conditions fondamentales : tenue périodique d'élections libres et régulières **conformes**, principe de la compétition électorale, **égalité d'accès équitable et équilibré aux médias et** aux moyens publics pour tous les partis politiques, droit de vote généralisé, processus fiable d'inscription des électeurs, et instance **indépendante et impartiale** chargée des élections ~~qui soit efficace, indépendante et impartiale,~~ **libres et transparentes**,

(Maroc)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *faisant observer* qu'un cadre électoral efficace doit remplir une série de conditions fondamentales : tenue périodique d'élections libres et régulières, principe de la compétition électorale **universelle, au scrutin secret et direct, égalité d'accès aux moyens publics pour tous les partis politiques pendant le processus électoral**, droit de vote universel-généralisé, processus fiable d'inscription des électeurs, et instance chargée des élections qui soit efficace, indépendante et impartiale,

(Venezuela)

#### Alinéa 6

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) *exprimant la profonde préoccupation* que lui inspire une montée de la violence électorale dans plusieurs pays ces dernières années pour des raisons diverses dont les disparités socio-économiques, la faiblesse des institutions de gouvernance, l'absence de mécanismes adéquats ou appropriés de partage du pouvoir, des systèmes électoraux engendrant des inégalités ou une marginalisation réelles ou perçues, les abus perpétrés par les forces militaires **et ou les** forces de sécurité, l'absence de cadres légaux et réglementaires solides, l'absence de transparence, l'insuffisance de l'éducation civique et électorale, la faiblesse des mécanismes de transition, l'absence de lois électorales rigoureuses, le manque de confiance dans les instances chargées des élections, l'absence de dispositifs de nature à permettre aux citoyens remplissant les conditions requises d'exercer leur droit de vote, l'absence de règles du jeu équitables, l'absence de mécanismes équitables, rapides et accessibles de règlement des litiges, la corruption généralisée, la prolifération des armes à feu, et les clivages identitaires communautaires, ethniques ou religieux,

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) *exprimant la profonde préoccupation* que lui inspire une montée de la violence électorale dans plusieurs pays ces dernières années pour des raisons diverses dont les disparités socio-économiques, **les divergences idéologiques**, la faiblesse des institutions de gouvernance, l'absence de mécanismes adéquats ou appropriés de partage du pouvoir, des

systèmes électoraux engendrant des inégalités ou une marginalisation réelles ou perçues, les abus perpétrés par les forces militaires et forces de sécurité, l'absence de cadres légaux et réglementaires solides, l'absence de transparence, l'insuffisance de l'éducation civique et électorale, la faiblesse des mécanismes de transition, l'absence de lois électorales rigoureuses, le manque de confiance dans les instances chargées des élections, l'absence de dispositifs de nature à permettre aux citoyens remplissant les conditions requises d'exercer leur droit de vote, l'absence de règles du jeu équitables, l'absence de mécanismes équitables, rapides et accessibles de règlement des litiges, la corruption généralisée, la prolifération des armes à feu, et les clivages identitaires communautaires, ethniques ou religieux,

(Parlement latino-américain)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) *exprimant la profonde préoccupation* que lui inspire une montée de la violence électorale dans plusieurs pays ces dernières années pour des raisons diverses dont les disparités socio-économiques, la faiblesse des institutions de gouvernance, l'absence de mécanismes adéquats ou appropriés de partage du pouvoir, des systèmes électoraux engendrant des inégalités ou une marginalisation réelles ou perçues, les abus perpétrés par les forces militaires et forces de sécurité, l'absence de cadres légaux et réglementaires solides, l'absence de transparence, l'insuffisance de l'éducation civique et électorale, la faiblesse des mécanismes de transition, l'absence de lois électorales rigoureuses, le manque de confiance dans les instances chargées des élections, l'absence de dispositifs de nature à permettre aux citoyens remplissant les conditions requises d'exercer leur droit de vote, ~~l'absence de règles du jeu équitables~~ l'absence de mécanismes équitables, **transparents**, rapides, **efficaces** et accessibles de règlement des litiges, la corruption généralisée, la prolifération des armes à feu, et les clivages identitaires communautaires, ethniques ou religieux,

(Maroc)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) *exprimant la profonde préoccupation* que lui inspire une montée de la violence électorale dans plusieurs pays ces dernières années pour des raisons diverses dont les disparités socio-économiques, la faiblesse des institutions de gouvernance, l'absence de mécanismes adéquats ou appropriés de partage du pouvoir, des systèmes électoraux engendrant des inégalités ou une marginalisation réelles ou perçues, les abus perpétrés par les forces militaires et forces de sécurité, l'absence de cadres légaux et réglementaires solides, l'absence de transparence, l'insuffisance de l'éducation civique et électorale, la faiblesse des mécanismes de transition, l'absence de lois électorales rigoureuses, le manque de confiance dans les instances chargées des élections, l'absence de dispositifs de nature à permettre aux citoyens remplissant les conditions requises d'exercer leur droit de vote, l'absence de règles du jeu équitables, l'absence de mécanismes équitables, rapides et accessibles de règlement des litiges, la corruption généralisée, la prolifération des armes à feu, et les clivages identitaires communautaires, ethniques ou religieux, **l'ingérence internationale dans les processus électoraux internes, etc.**

(Venezuela)

#### Alinéa 7

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *notant* l'importance de la crédibilité et de l'efficacité d'instances électorales qui jouissent de la confiance des acteurs électoraux et des citoyens et dont le fonctionnement

repose sur les principes d'indépendance, **d'autonomie de fonctionnement**, d'impartialité **politique**, d'intégrité, de transparence, de probité financière, d'obligation de rendre compte, de professionnalisme, d'égalité d'accès, de pérennité, ~~et~~ de coût-efficacité, **de coopération, de transparence et de diligence dans tous les actes et décisions,**

(Venezuela)

Nouvel alinéa 7bis

Ajouter, après l'alinéa 7, un nouvel alinéa comme suit :

**7bis) réaffirmant qu'il incombe à chaque Etat d'organiser des élections libres et régulières et d'en garantir le déroulement en veillant à ce qu'elles ne soient perturbées par aucun acte de violence et rappelant que les Etats peuvent demander à la communauté internationale de leur prêter l'assistance nécessaire pour renforcer leurs mécanismes électoraux, notamment par l'envoi de missions d'observation électorale,**

(France)

Alinéa 8

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *soulignant* l'importance cruciale du rôle joué par les observateurs électoraux nationaux et internationaux, **lorsque la loi le prévoit**, qui promeuvent la participation électorale et rendent compte de manière indépendante des élections et y instillent transparence et confiance,

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *soulignant* l'importance cruciale du rôle joué par les observateurs électoraux nationaux et internationaux qui promeuvent la participation électorale et rendent compte de manière indépendante des élections et y instillent transparence et confiance, **sans porter atteinte à l'intégrité et à la souveraineté nationales,**

(Indonésie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *soulignant* l'importance cruciale du rôle joué par les observateurs électoraux nationaux et internationaux, qui promeuvent la participation électorale et rendent compte de manière indépendante des élections et y instillent transparence et confiance, **en respectant le principe de souveraineté nationale et la législation nationale applicable,**

(Parlement latino-américain)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *soulignant* l'importance cruciale du rôle joué par les observateurs électoraux nationaux et internationaux **ou autres personnes chargées de suivre les élections** qui promeuvent la participation électorale et rendent compte de manière indépendante des élections et y instillent transparence et confiance, **en tenant compte des principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et d'inviolabilité, d'autodétermination des peuples, de non-ingérence, d'impartialité, de transparence et de respect des règles et des autorités électorales de chaque Etat,**

(Venezuela)

Nouveaux alinéas 10bis et 10ter

Ajouter, après l'alinéa 10, deux nouveaux alinéas comme suit :

**10bis) *soulignant toutefois que, dans les processus de consolidation de la paix, seule une volonté politique nationale, exprimée lors d'élections libres et régulières, peut donner toute sa légitimité à des institutions nationales pérennes,***

**10ter) *affirmant la nécessité d'un financement durable des institutions nouvellement créées ou consolidées dans les situations de sortie de crise,***

*(France)*

Alinéa 12

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *prenant acte de la Déclaration de principe de 2005 pour l'observation internationale d'élections et du Code de conduite des observateurs électoraux internationaux, **lorsque la loi le prévoit**, adoptés par un grand nombre d'organisations dont l'Organisation des Nations Unies, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) et d'autres, en plus de l'UIP,*

*(Inde)*

Nouvel alinéa 13bis

Ajouter, après l'alinéa 13, un nouvel alinéa comme suit :

**13bis) *soulignant que la période entre les élections est essentielle pour maintenir un cadre électoral viable qui contribue aux résultats électoraux légitimes et évite la violence, de sorte que les organismes de gestion électorale, les observateurs des élections et les groupes de la société civile puissent planifier les élections futures, former les responsables des élections, mettre à jour les registres des électeurs, éduquer les électeurs et examiner les rouages électoraux et la législation électorale pour repérer les lacunes et déterminer la façon de les corriger,***

*(Canada)*

**DISPOSITIF**

Paragraphe 1

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *invite les parlements à engager, si besoin est, des réformes constitutionnelles et législatives reposant sur des obligations et engagements internationaux et tenant compte des réalités locales, en vue d'instituer un cadre juridique solide pour des élections, **transparentes**, libres et régulières prévoyant l'adoption de systèmes électoraux qui produisent des résultats représentatifs et inclusifs et assurent une transmission sans heurt du pouvoir;*

*(Maroc)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *invite* les parlements à engager, si besoin est, des réformes constitutionnelles et législatives reposant sur des obligations et engagements internationaux et tenant compte des réalités locales, en vue d'instituer un cadre juridique solide pour des élections libres ~~et régulières~~, **universelles, au scrutin secret et directes** prévoyant l'adoption de systèmes électoraux qui produisent des résultats représentatifs et inclusifs et assurent une transmission sans heurt du pouvoir;

(Venezuela)

#### Nouveau paragraphe 1bis

Ajouter, après le paragraphe 1, un nouveau paragraphe comme suit :

- 1bis. *invite* les parlements de tous les Parlements membres de l'UIP à élaborer des lois qui imposent aux candidats et aux partis politiques de faire des campagnes électorales en conformité avec les lois et les normes internationales qui assurent le respect de la volonté de leur peuple;**

(Maroc)

#### Paragraphe 2

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *engage* les parlements à conduire ces réformes électorales par un large débat inclusif et ouvert visant à assurer la participation la plus large possible au processus électoral de tous les acteurs - autorités, partis politiques, ~~médias et organisations de la société civile~~ **organisations et mouvements sociaux;**

(Parlement latino-américain)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *engage* les parlements à conduire ces réformes électorales par un large débat inclusif et ouvert visant à assurer la participation la plus large possible au processus électoral de tous les acteurs - autorités, partis politiques, ~~médias et organisations de la société civile~~ **et toutes les organisations populaires;**

(Venezuela)

#### Paragraphe 4

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *invite* les instances nationales chargées des élections à privilégier la durabilité et l'efficacité et à faire une utilisation plus grande des technologies de pointe, en particulier des technologies de l'information et de la communication, pour rendre le processus électoral plus « convivial » et plus efficace et le prémunir contre les abus, tout en assurant la transparence et la confiance des citoyens;

(Venezuela)

Paragraphe 3 et 5

Fusionner et modifier les paragraphes 3 et 5 pour former un nouveau paragraphe 5 ainsi rédigé:

5. *prie instamment* les parlements d'adopter des textes attribuant de solides prérogatives de régulation, d'investigation et de poursuite à des instances électorales **indépendantes et impartiales** pour qu'elles ~~puissent faire face efficacement aux cas de fraude électorale, des cas de violation du scrutin secret, des actes d'intimidation et autres irrégularités commises dans le cadre électoral~~ **protègent l'intégrité et la transparence du processus électoral, par la prévention des cas de fraude électorale, des cas de violation du scrutin secret, des actes d'intimidation et autres irrégularités** ~~en les dénonçant aux organes compétents;~~

(Italie)

Paragraphe 5

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *prie instamment* les parlements d'adopter des textes attribuant de solides prérogatives de régulation, d'investigation et de poursuite **aux instances telles que les instances** chargées des élections pour qu'elles puissent faire face efficacement aux cas de fraude électorale, aux actes d'intimidation et autres irrégularités commises dans le cadre électoral;

(Japon)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *prie instamment* les parlements d'adopter des textes attribuant de solides prérogatives de régulation, d'investigation et de poursuite aux instances chargées des élections, **si ces prérogatives ne sont pas exercées par la police et la justice**, pour qu'elles puissent faire face efficacement aux cas de fraude électorale, aux actes d'intimidation et autres irrégularités commises dans le cadre électoral;

(Suède)

Paragraphe 6

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *invite* les parlements, les instances chargées des élections, les observateurs électoraux, les groupes de la société civile et les organisations internationales à travailler ensemble entre les élections ~~à la planification des élections futures~~, à analyser les résultats et le déroulement des élections précédentes, à identifier d'éventuelles carences dans le dispositif électoral et la législation électorale, et à prendre des mesures pour y remédier, pour former les scrutateurs, actualiser et améliorer les registres électoraux, et former les électeurs;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *invite* les parlements, les instances chargées des élections, les observateurs électoraux, les groupes de la société civile et les organisations internationales, **dans le respect de la souveraineté de chaque pays**, à travailler ensemble entre les élections à la planification des élections futures, à analyser les résultats et le déroulement des élections précédentes, à identifier d'éventuelles carences dans le dispositif électoral et la législation électorale, et à prendre des mesures pour y remédier, pour former les scrutateurs, actualiser et améliorer les registres électoraux, et former les électeurs;

(Parlement latino-américain)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *invite* les parlements, les instances chargées des élections, les observateurs électoraux, les groupes de la société civile et les organisations internationales à travailler ensemble entre les élections à la planification des élections futures, à analyser les résultats et le déroulement des élections précédentes, à identifier d'éventuelles carences dans le dispositif électoral et la législation électorale, ~~et~~ à prendre des mesures pour y remédier, pour former les ~~scrutateurs~~ **observateurs** et ~~former~~ les électeurs, ~~et~~ actualiser ~~et améliorer~~ les registres électoraux;

(Maroc)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *invite* les parlements, les instances chargées des élections, les observateurs électoraux, ~~les groupes de la société civile et les organisations internationales~~ **et les groupes des organisations sociales chargés de suivre les élections** à travailler ensemble entre les élections à la planification des élections futures, à analyser les résultats et le déroulement des élections précédentes, à identifier d'éventuelles carences dans le dispositif électoral et la législation électorale, et à prendre des mesures pour y remédier, pour former les scrutateurs, actualiser et améliorer les registres électoraux, et former les électeurs;

(Venezuela)

#### Paragraphe 7

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. *invite* les parlements à légiférer pour que partis politiques et candidats conduisent leurs campagnes électorales dans le respect des normes prescrites et que le processus électoral se déroule de manière non partisane et compétente pour promouvoir l'égalité des chances ~~pour les candidats en lice~~ et un climat exempt de violences **électorales** ~~politiques~~, notamment par l'application de sanctions rigoureuses aux auteurs de ces violences;

(Maroc)

#### Paragraphe 8

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *invite en outre* les parlements à envisager d'élaborer un ~~code de conduite type~~ **cadre législatif** sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales, ainsi que sur les modalités des campagnes électorales, pour que ~~prévale un climat~~ **prévalent des conditions** de sécurité, d'ordre et de transparence ~~assorti assorties~~ de la participation la plus forte possible des citoyens au scrutin;

(France)

Supprimer le paragraphe existant.

(Italie)

#### Paragraphe 9

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *prie instamment* les gouvernements de redoubler d'efforts pour garantir la participation active et massive des citoyens aux élections à travers un processus inclusif d'inscription sur les listes électorales qui prenne effectivement en compte tant les femmes que les hommes, **les personnes handicapées**, et les minorités nationales, les peuples autochtones, les personnes déplacées et autres groupes vulnérables;

(Japon)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *prie instamment* les gouvernements de redoubler d'efforts pour garantir la participation active et massive des citoyens aux élections à travers un processus inclusif d'inscription sur les listes électorales qui prenne effectivement en compte tant les femmes que les hommes et les minorités nationales, les peuples autochtones, **les membres des communautés vivant à l'étranger**, les personnes déplacées et autres groupes vulnérables ;

(Maroc)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *prie instamment* les gouvernements **de préserver la démocratie en** ~~de redoublant~~ d'efforts pour garantir la participation active et massive des citoyens aux élections à travers un processus inclusif d'inscription sur les listes électorales **reposant sur un dispositif national** qui prenne effectivement en compte tant les femmes que les hommes et les minorités nationales, les peuples autochtones, les personnes déplacées, **les sans-abri** et autres groupes vulnérables;

(Suède)

#### Paragraphe 10

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *invite* les parlements ~~des pays ayant une forte diaspora~~ à réfléchir, **le cas échéant**, aux pratiques et modalités propres à assurer la participation de leurs citoyens vivant à l'étranger au processus politique national;

(France)

#### Nouveau paragraphe 11bis

Ajouter, après le paragraphe 11, un nouveau paragraphe comme suit :

- 11bis. invite les Parlements membres de l'UIP à organiser des journées d'étude, de sensibilisation et de débats sur les droits de l'homme et la non-violence politique, en particulier en période électorale;**

(Maroc)

Nouveau paragraphe 12

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

12. ***invite les parlements des pays connaissant des crises politiques violentes paralysant leur gouvernement à rechercher un consensus national en vue de la sortie de crise;***

*(France)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *invite les parlements à élaborer une législation qui, si besoin est, permette de réguler et d'accompagner la mise en œuvre des résultats électoraux et la transition pacifique vers un nouveau gouvernement et/ou un gouvernement d'unité nationale;*

*(Parlement latino-américain)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *invite les parlements à élaborer une législation qui, si besoin est, permette de réguler et d'accompagner la mise en œuvre des résultats électoraux et la transition pacifique vers un nouveau gouvernement et/ou un gouvernement d'unité nationale;*

*(Maroc)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *invite les parlements à élaborer une législation qui, si besoin est, permette de réguler et d'accompagner la mise en œuvre des résultats électoraux et la transition pacifique vers un nouveau gouvernement et/ou un gouvernement d'unité nationale;*

*(Venezuela)*

Nouveau paragraphe 12bis

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

- 12bis. ***dans les situations de sortie de crise ou de violentes tensions communautaires, ethniques ou religieuses, engage toutes les parties concernées à conclure un accord politique inclusif pour permettre le déroulement pacifique d'élections libres et régulières dans le cadre d'institutions respectueuses des intérêts des minorités;***

*(France)*

Paragraphe 13

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *invite les parlements et les gouvernements à assurer l'accès sans restriction des observateurs électoraux, nationaux et internationaux, aux élections nationales, conformément aux normes, obligations, engagements et principes internationaux **dès lors que leur pays en a fait la demande;***

*(France)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *invite* les parlements et les gouvernements à assurer, **sous réserve des nécessités locales et conformément à la loi**, l'accès ~~sans restriction~~ des observateurs électoraux, nationaux et internationaux, aux élections nationales, conformément aux normes, obligations, engagements et principes internationaux;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *invite* les parlements et les gouvernements à assurer l'accès ~~sans restriction~~ des observateurs électoraux, nationaux et internationaux, aux élections nationales, conformément aux normes, obligations, engagements et principes internationaux;

(Parlement latino-américain)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *invite* les parlements et les gouvernements à assurer l'accès ~~sans restriction~~ des observateurs électoraux **et autres personnes suivant les élections**, nationaux et internationaux, aux élections nationales, ~~conformément aux normes, obligations, engagements et principes internationaux~~;

(Venezuela)

#### Nouveaux paragraphes 13bis et 13ter

Ajouter après le paragraphe 13, deux nouveaux paragraphes comme suit :

- 13bis. *prie instamment* les parlements d'élaborer des règlements électoraux instituant des élections primaires dans le cadre des élections internes des partis politiques afin de donner une plus grande légitimité à la sélection des candidats;**

- 13ter. *prie en outre instamment* les parlements d'élaborer des règlements instituant un accès égal aux médias - tant publics que privés - pendant les campagnes électorales;**

(Parlement latino-américain)

#### Paragraphe 14

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *recommande* que les missions d'observation et de suivi des élections conduites par des organisations nationales, régionales et internationales, **si besoin est et lorsque les lois locales le prévoient**, soient déployées bien avant les élections et demeurent dans le pays aussi longtemps que possible après l'annonce des résultats électoraux;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *recommande* que les missions d'observation et de suivi des élections conduites par des organisations nationales, régionales et internationales soient déployées bien avant les élections et demeurent dans le pays ~~aussi longtemps que possible après l'annonce des~~ **jusqu'à ce que les** résultats électoraux **soient connus**;

(Parlement latino-américain)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *recommande* que les missions d'observation ~~et de suivi~~ des élections conduites par des organisations nationales, régionales et internationales soient déployées ~~bien avant~~ les élections et demeurent dans le pays ~~aussi longtemps que possible après l'annonce des résultats électoraux~~ **conformément aux dispositions électorales en vigueur dans chaque pays;**

(Venezuela)

#### Paragraphe 15

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *plaide* pour une coopération accrue entre les missions de suivi des élections et d'observation des élections des différentes organisations nationales, régionales et internationales, **en fonction des dispositions légales locales;**

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *plaide* pour une coopération ~~accrue~~ entre les missions **d'accompagnement** ~~de suivi~~ des élections et d'observation des élections des différentes organisations nationales, régionales et internationales;

(Venezuela)

#### Nouveau paragraphe 15bis

Ajouter, après le paragraphe 15, un nouveau paragraphe comme suit :

- 15bis. *invite* l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales et partenaires concernés à intégrer dès le début dans leurs stratégies de consolidation de la paix des mesures d'appui humain et financier à la consolidation ou à la création d'une infrastructure institutionnelle démocratique et en particulier d'un Parlement élu dans le cadre d'élections libres et régulières;

(France)

#### Paragraphe 16

Modifier le paragraphe existant comme suit :

16. *prie instamment* les parlements des pays ayant des antécédents **récents** de violence électorale d'adopter une législation ~~restreignant l'usage des armes~~ **limitant et prohibant l'emploi d'armes à feu pendant le processus électoral** ~~à feu et des munitions, qui soit de nature à garantir que les forces militaires et de sécurité, et leurs troupes, restent neutres et ne fassent pas l'objet de manipulations à des fins électorales;~~

(Italie)

Nouveau paragraphe 16bis

Ajouter, après le paragraphe 16, un nouveau paragraphe comme suit :

**16bis. invite les parlements et les gouvernements à élaborer des lois fermes et rigoureuses interdisant toute tentative de déstabiliser le processus électoral et prévoyant que tout auteur de violence doit être traduit en justice;**

(Maroc)

Paragraphe 17

Modifier le paragraphe existant comme suit :

17. appelle les organisations ~~de la société civile~~ **sociales**, les médias, les experts, les universitaires, les instances de défense des droits de l'homme et les organisations internationales à sensibiliser les citoyens à leurs droits et devoirs constitutionnels en matière électorale, notamment à travers de vastes programmes d'éducation civique et électorale;

(Venezuela)

Paragraphe 19

Fusionner et modifier les paragraphes 19 et 7 pour former un nouveau paragraphe 1bis ainsi rédigé :

19. invite les parlements à adopter des textes appropriés pour garantir les droits fondamentaux des citoyens dans le processus politique, y compris le droit à un scrutin secret, à une information ouverte **et plurielle**, et à la liberté d'expression et le droit à manifester publiquement et pacifiquement; **ainsi que la liberté d'organisation des partis politiques et la liberté pour les candidats de conduire leurs campagnes électorales sur un pied d'égalité et dans un climat exempt de violences politiques;**

(Italie)

Nouveau paragraphe 19bis

Ajouter, après le paragraphe 19, un nouveau paragraphe comme suit :

**19bis. prie instamment les parlements des pays à modifier les lois électorales de façon à adopter des réformes qui fournissent les véritables mécanismes d'élection libre, transparente, équitable et conforme aux normes démocratiques internationales;**

(Maroc)

Paragraphe 20

Modifier le paragraphe existant comme suit :

20. invite les Parlements membres de l'UIP à veiller à ce que, ~~tant que la violence politique envers les femmes ne sera pas éradiquée et que les femmes ne seront pas émancipées économiquement et politiquement,~~ au moins 30 pour cent des sièges parlementaires leur soient réservés **aux femmes;**

(Allemagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

20. *invite* les Parlements membres de l'UIP à **demander aux partis politiques** ~~veiller à ce que~~, tant que la violence politique envers les femmes ne sera pas éradiquée et que les femmes ne seront pas émancipées économiquement et politiquement, **d'envisager différentes approches pour porter la proportion de femmes candidates aux élections législatives à 30 pour cent au moins, par des moyens tels que les incitations, la définition d'objectifs chiffrés et l'introduction de quotas attribuant un certain pourcentage de candidatures aux femmes** ~~au moins 30 pour cent des sièges parlementaires leur soient réservés;~~

(Japon)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

20. *invite* les Parlements membres de l'UIP à veiller à ce que, tant que la violence politique envers les femmes ne sera pas éradiquée et que les femmes ne seront pas émancipées économiquement et politiquement, **la représentation des femmes soit d'au moins 30 pour cent des sièges parlementaires** ~~leur soient réservés;~~

(Suède)

#### Paragraphe 21

Modifier le paragraphe 21 comme suit et le replacer au début du dispositif :

21. *prie instamment* les parlements et les gouvernements de veiller à ce que les règles électorales soient stables et prévisibles en les codifiant ou leur donnant valeur de loi et en inscrivant les principes fondamentaux de la démocratie électorale et **du droit de vote et de l'éligibilité** dans les Constitutions nationales, de manière à éviter la manipulation des règles électorales par les partis au pouvoir;

(Italie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

21. *prie instamment* les parlements et les gouvernements de veiller à ce que les règles électorales soient stables et prévisibles en les codifiant ou leur donnant valeur de loi et en inscrivant les principes fondamentaux de la démocratie électorale dans les Constitutions nationales de manière à éviter la manipulation des règles électorales ~~par les partis au pouvoir;~~

(Venezuela)

#### Paragraphe 22

Modifier le paragraphe existant comme suit :

22. *invite* l'Organisation des Nations Unies et autres organisations internationales et partenaires de développement concernés à apporter l'appui voulu et une assistance technique durable et efficiente pour le renforcement des capacités des instances nationales chargées des élections, **notamment par l'amélioration des conditions de travail de leurs agents**, promouvant ainsi les réformes électorales requises et la mise en place d'une meilleure éducation civique et électorale, en particulier dans les démocraties émergentes;

(Japon)

Paragraphe 23

Modifier le paragraphe existant comme suit :

23. *plaide* pour une plus grande coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'UIP en matière de prévention des violences électorales et pour assurer une transmission sans heurt du pouvoir politique, ainsi que pour l'application durant l'intégralité du cycle électoral des recommandations pertinentes des missions d'observation électorale **là où elles sont déployées**.

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

23. *plaide* pour une plus grande coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'UIP en matière de prévention des violences électorales et pour assurer une transmission sans heurt du pouvoir politique, ainsi que pour l'application durant l'intégralité du cycle électoral des recommandations pertinentes des missions d'observation électorale **et missions d'accompagnement**.

(Venezuela)

Nouveau paragraphe 24

Ajouter, après le paragraphe 23, un nouveau paragraphe comme suit :

24. ***prie instamment* les gouvernements de garantir un découpage électoral qui soit prévisible, transparent et non sujet à modification à la veille des élections afin de prévenir toute manipulation des systèmes électoraux.**

(Suède)